



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 19 h 30**

**à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Vincent Meloche, Yves Métras, Éric Payette, Sébastien Rémillard et Michel Vaillancourt, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Est absent : aucun

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

**1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h30.*

**IL EST PROPOSÉ PAR Vincent Meloche  
APPUYÉ PAR Sébastien Rémillard**

**ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier:**

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 décembre 2020
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 janvier 2021 (19h30)
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 janvier 2021 (19h45)
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2021
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021
9. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2021
10. Période de questions
11. Direction générale
  - 11.1 Rapport mensuel pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021.
  - 11.2 Détermination de date pour la formation des élus à la suite des élections municipales 2021.
  - 11.3 Offre de services pour frais de perception de paiements dans différentes institutions bancaires
  - 11.4 Dépôt des résultats du sondage sur l'internet haute vitesse
  - 11.5 Dépôt du document suite à la rencontre du Directeur général et de la MRC du Haut St-Laurent, le 21 janvier 2021
  - 11.6 Soumission pour remplacement d'équipements électriques au Centre récréatif du Parc Antoine-Labelle
12. Greffe
  - 12.1 Adoption du règlement # 388-1 visant à modifier le règlement #388 sur le traitement des élus.
13. Ressources humaines
  - 13.1 Autorisation d'affichage pour banque d'employés sur appel pour événements
  - 13.2 Autorisation d'affichage pour scrutateurs et aides aux élections municipales 2021
14. Finances
  - 14.1 Approbation des déboursés et comptes à payer pour janvier 2021, ainsi que des salaires pour novembre et décembre 2020.
  - 14.2 Refinancement du règlement 293-2
  - 14.3 Concordance du règlement 293-2
  - 14.4 Remboursement de taxes (trop-payé)
15. Sécurité publique
16. Transports et voirie
  - 16.1 Adoption du rapport d'activité du mois de janvier du Service des travaux publics
  - 16.2 Demande de révision au MTQ afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers de la Route 202 à la hauteur du Rang des Lemieux
  - 16.3 Octroi de contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier 2021 - option 1 et 2
  - 16.4 Vérification mécanique de 2 véhicules : Ford F350 2013 et Big Tex 2018
  - 16.5 Remboursement d'achat de parcelles de terrain pour la reconstruction du pont Lamb
17. Hygiène du milieu

048-02-2020



No de résolution  
ou annotation

- 17.1 Dépôt de l'étude de faisabilité technique et financière – Prolongement des réseaux d'eau potable et d'égout domestique
18. Urbanisme et environnement
- 18.1 Modification de la résolution 323-11-2020 pour ajuster la superficie de la demande d'autorisation déjà adressée à la CPTAQ visant le lot 5 620 469
- 18.2 Installation d'une borne de recharge rapide et autorisation pour signature de l'entente de partenariat et établissement de servitude
19. Loisirs, culture et vie communautaire
- 19.1 Devis pour portes d'accès aux patinoires Dek hockey
- 19.2 Soumission pour protéger et décorer l'écran du Ciné-parc au parc Antoine-Labelle
- 19.3 Projet de bonification des infrastructures agro-touristiques physiques et virtuelles dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité
- 19.4 Soumission pour 5 représentations au Ciné-parc pour l'année 2021
20. Développement économique
21. Correspondance
22. Divers
- 22.1 Proposition de boîte de récupération
- 22.2 Demande de précisions des états financiers 2019 (ajouté)
- 22.3 Tenue des séances des conseils municipaux en personne (ajouté)
- 22.4 Fermeture indéterminée de l'hôtel de ville (ajouté)
23. Documents à consulter
- 23.1 Réponses au sondage reçues par courriel ou par la poste (combiné au point 11.4)
24. Période de questions
25. Parole aux élus
26. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 7 décembre 2020;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

049-02-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Yves Métras

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 décembre 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2021**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 21 décembre 2020;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

050-02-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Vincent Meloche et appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 21 décembre 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 décembre 2021**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 28 décembre 2020;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

051-02-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yves Métras et appuyé par le conseiller Vincent Meloche



No de résolution  
ou annotation

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 28 décembre 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 janvier 2021 (19h30)**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 4 janvier 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard et appuyé par le conseiller Michel Vaillancourt

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 janvier 2021 (19h45)**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 4 janvier 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Rémillard et appuyé par le conseiller Michel Vaillancourt

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2021**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 11 janvier 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Yves Métras

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 11 janvier 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Vincent Meloche et appuyé par le conseiller Yves Métras

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2021**

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le jeudi 21 janvier 2021;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

052-02-2021

053-02-2021

054-02-2021

055-02-2021



No de résolution  
ou annotation

056-02-2021

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Vincent Meloche et appuyé par le conseiller Sébastien Rémillard

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 21 janvier 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **10. Période de questions**

Puisque la séance est tenue à huis clos, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 est affiché sur le site internet de la Municipalité afin que les citoyens en soient informés et puissent, s'ils le désirent, transmettre leurs commentaires ou questions sur les sujets présentés. De plus, tout(e) citoyen(ne) ayant une question relevant du conseil municipal, peut l'adresser par écrit à l'adresse électronique [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca) avant 12h00 (midi) le jour même de la séance du conseil et elle sera répondue, à la période questions prévue à l'ordre du conseil.

Aucune question.

#### **11.1 Rapport mensuel pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021**

**ATTENDU QUE** le directeur général a déposé au conseil municipal le rapport mensuel pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent tous en avoir fait la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **11.2 Détermination de date pour la formation des élus à la suite des élections municipales 2021**

**ATTENDU** la tenue éventuelle des élections municipales en 2021;

**ATTENDU** le besoin de fixer des dates pour la formation obligatoire des élus à la suite des élections municipales;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise la proposition et mandate la direction générale à fixer la tenue des formations au cours de la deuxième moitié du mois de novembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **11.3 Offre de services pour frais de perception de paiements dans différentes institutions bancaires**

**ATTENDU** de rendre accessible aux citoyens les paiements bancaires en ligne pour différentes institutions bancaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Marc-André Laberge

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte l'offre de services de Desjardins Entreprise et de faire l'adhésion du service pour l'ensemble des institutions financières;

**D'autoriser** le paiement mensuel lorsque nécessaire pour faciliter le paiement des taxes en ligne pour les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **11.4 Dépôt des résultats du sondage sur l'internet haute vitesse**

**ATTENDU** le sondage publié à l'endroit des citoyens de Franklin pour connaître leurs besoins et désirs face à la possibilité d'accéder à l'internet haute vitesse;

**ATTENDU QUE** les résultats du sondage indiquent que la grande majorité des répondants souhaitent que le Conseil établisse les prochaines étapes pour l'implantation d'un réseau internet haute vitesse sur le territoire de la Municipalité;

057-02-2021

058-02-2021

059-02-2021



No de résolution  
ou annotation

060-02-2021

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**ET RÉSOLU QUE** de mandater la direction générale d'organiser une rencontre avec l'entreprise Targo afin d'établir les prochaines étapes pour l'implantation d'un réseau internet haute vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.5 Dépôt du document suite à la rencontre du Directeur général et de la MRC du Haut St-Laurent, le 21 janvier 2021**

Suite à la rencontre des directeurs généraux et de la MRC du Haut St-Laurent, un dépôt du document est présenté aux membres du Conseil, provenant sur la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dont le sujet porte sur l'évaluation foncière : rétrospective 2020 et planification 2021.

**11.6 Soumission pour remplacement d'équipements électriques au Centre récréatif du Parc Antoine-Labelle**

**ATTENDU QUE** la soumission pour le remplacement du maître-interrupteur 400 ampères de la sous-entrée électrique de la salle municipale des Entreprises Électriques Mario Dallaire Ltée qui fait suite aux recommandations provenant du rapport d'inspection de la Mutuelle des municipalité du Québec;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte ladite soumission pour le remplacement du maître-interrupteur 400 ampères de la sous-entrée électrique de la salle municipale des Entreprises Électriques Mario Dallaire Ltée. 2 600,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12.1 Adoption du règlement #388-1 visant à modifier le règlement #388 sur le traitement des élus**

**ATTENDU** l'avis de motion lancé en la séance ordinaire du 11 janvier 2021 par le conseiller Vincent Meloche (résolution 014-01-2021);

**ATTENDU QU'** il y a eu dépôt et présentation du projet de règlement #388-1 lors de cette même séance du 11 janvier 2021;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte le règlement #388-1 visant à modifier le règlement #388 sur le traitement des élus;

**QU'** une réévaluation se fera pour novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13.1 Autorisation d'affichage pour banque d'employés sur appel pour événements**

**ATTENDU QUE** le dépôt d'un projet d'affichage pour banque d'employés sur appel pour événements;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte ledit affichage déposé en spécifiant que le taux horaire sera de 18 \$ / heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13.2 Autorisation d'affichage pour scrutateurs et aides aux élections municipales 2021**

**ATTENDU** les élections municipales prévues au cours de l'année 2021;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate la direction générale d'afficher des ouvertures de postes à titre de scrutateurs et aides aux élections municipales 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

061-02-2021

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

062-02-2021

063-02-2021

064-02-2021



No de résolution  
ou annotation

065-02-2021

**14.1 Approbation des déboursés et comptes à payer pour janvier 2021, ainsi que des salaires pour novembre et décembre 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**ET RÉSOLU D'**approuver la liste des déboursés, du chèque no. 24907 au chèque no. 24944, du mois pour un montant de 836 931,94\$ plus un prélèvement de 183,89 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

**D'**approuver la liste des comptes à payer au montant de 121 378,60\$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

**D'**approuver les salaires des employés municipaux totalisant 65 142,07\$ pour la période du 8 novembre au 26 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.2 Refinancement du règlement 293-2**

**ATTENDU** la Municipalité de Franklin a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 09 février 2021, au montant de 325 700\$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

30 400 \$	0,70000 %
30 800 \$	0,80000 %
31 300 \$	0,95000 %
31 800 \$	1,15000 %
201 400 \$	1,20000 %

Prix : 98,66200

Coût réel : 1,48894 %

**2 - CAISSE DESJARDINS DU HAUT-ST-LAURENT**

30 400 \$	1,61000 %
30 800 \$	1,61000 %
31 300 \$	1,61000 %
31 800 \$	1,61000 %
201 400 \$	1,61000 %

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,61000 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt

**APPUYÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Franklin accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 9 février 2021 au montant de 325 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 293. Ces billets sont émis au prix de 98,66200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **quatre (4) ans et un (1) mois**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

066-02-2021



No de résolution  
ou annotation

**14.3 Résolution de concordance en vertu du règlement 293-2 et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 325 700\$ qui sera réalisé le 9 février 2021**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Franklin souhaite emprunter par billets pour un montant total de 325 700 \$ qui sera réalisé le 9 février 2021, réparti comme suit:

Règlement d'emprunt #	Pour le montant de \$
293-2	325 700 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 293-2, la Municipalité de Franklin souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit:

1. Les billets sont datés du 9 février 2021;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 février et le 9 août de chaque année;
3. Les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière adjointe;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

2022.	30 400 \$	
2023.	30 800 \$	
2024.	31 300 \$	
2025.	31 800 \$	(à payer en 2025)
2025.	201 400 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 293-2 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **quatre ans et un mois (4 ans et 1 mois)** (à compter du 9 février 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.4 Remboursement de taxes (trop-payé)**

ATTENDU QUE 9029-8373 QUÉBEC INC., associé au matricule 7489-55-3040, demande un remboursement de taxes municipales au motif qu'elles ont été payées en trop;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents;

DE REMBOURSER à 9029-8373 QUÉBEC INC. la somme de **364,20 \$** représentant le montant de taxes municipales payées en trop à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. Sécurité publique**

Aucun point à ce sujet.

**16.1 Adoption du rapport d'activité du mois de janvier du Service des travaux publics**

ATTENDU QUE le contremaître du Service des travaux publics a déposé au Conseil municipal le rapport d'activité municipale du mois de janvier 2021 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie dudit rapport et attestent

067-02-2021

068-02-2021



No de résolution  
ou annotation

069-02-2021

tous en avoir fait la lecture;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16.2 Demande de révision au MTQ afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers de la Route 202 à la hauteur du Rang des Lemieux**

**ATTENDU** les plaintes reçues au sujet du manque de visibilité des usagers de la Route 202 à la hauteur du Rang des Lemieux;

**ATTENDU** la présence d'un pommier qui gêne la visibilité des usagers de la route entre le rang des Lemieux et la route 202;

**ATTENDU** la configuration de la route 202 et l'intersection avec le rang des Lemieux oblige les automobilistes de positionner leur véhicule dans la voie de circulation de la route 202 pour aller en direction Ouest;

**ATTENDU** la configuration de l'intersection de la route 202 et le rang des Lemieux et la présence d'un fossé de drainage qui représentent un risque d'accident pour toute manoeuvre d'automobilistes voulant emprunter la route 202 direction Ouest pour effectuer un virage sur le rang des Lemieux direction Est;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate la direction générale à déposer une demande de révision auprès du Ministère des transports du Québec afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers de la Route 202 à la hauteur du Rang des Lemieux.

**QUE** le MTQ révise la qualité de la visibilité de la route 202 direction Est lorsqu'un automobiliste est immobilisé à l'intersection du rang des Lemieux direction Ouest;

**QUE** le MTQ révise les mesures de sécurité actuelles à proximité du fossé de drainage sur le côté Nord et Sud de la route 202 à la hauteur du rang des Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

070-02-2021

**16.3 Octroi de contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier 2021 - option 1 et 2**

Ce point est reconduit une prochaine séance.

**16.4 Vérification mécanique de 2 véhicules: Ford F350 2013 et Big Tex 2018**

**ATTENDU QU'**il convient de procéder à la vérification mécanique annuelle du Ford F350 et de la remorque Big Tex;

071-02-2021

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Yves Métras, appuyé par le conseiller Michel Vaillancourt et résolu à l'unanimité des membres présents

**DE PROCÉDER** à la vérification mécanique du Ford F350 2013 et de la remorque Big Tex 2018 en faisant appel à Garage CP Express (Claude Pilon).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16.5 Remboursement d'achat de parcelles de terrain pour la reconstruction du pont Lamb**

**ATTENDU QUE** les remboursements d'achat de parcelles de terrain pour la reconstruction du pont Lamb n'ont pas été effectués pour tous les citoyens impliqués par ledit projet;

072-02-2021

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise la direction générale et la responsable des finances à procéder aux remboursements de parcelles de terrain pour la reconstruction du pont Lamb tels que déposés lors de la séance du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





No de résolution  
ou annotation

073-02-2021

**17.1 Dépôt de l'étude de faisabilité technique et financière - Prolongement des réseaux d'eau potable et d'égout domestique**

ATTENDU le dépôt de l'étude de faisabilité technique et financière - Prolongement des réseaux d'eau potable et d'égout domestique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne acte dudit rapport. Il y a dispense de lecture du rapport lors de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18.1 Modification de la résolution 323-11-2020 pour ajuster la superficie de la demande d'autorisation déjà adressée à la CPTAQ visant le lot 5 620 469**

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin a, par sa Résolution 323-11-2020, recommandé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser M. Ivanhoe Faille, propriétaire et producteur agricole du lot 5 620 469 (Zone G 40), à utiliser une partie de sa propriété à des fins autres que l'agriculture, soit:

- l'utilisation d'un bâtiment à des fins de salle de repas/réception de plus de 20 sièges, permettant d'offrir, au menu, des produits de l'exploitation agricole du demandeur ainsi que des producteurs agricoles locaux et régionaux;
- et l'aménagement de sentiers de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre et de vélo.

ATTENDU QUE la superficie d'environ 1 hectare demandée par M. Ivanhoe Faille dans sa demande d'autorisation d'origine - *Formulaire signé par la Municipalité le 19 janvier 2020* - visait exclusivement les deux objets du préavis de la CPTAQ (dossier 384290) daté du 20 novembre 2019, soit: le Pavillon et le sentier de randonnées;

ATTENDU QUE la CPTAQ a demandé à Monsieur Faille, dans un courriel daté du 15 décembre 2020 adressé à Madame Cécile Demers, urbaniste-conseil de CD Urbanistes-conseils et mandataire de Monsieur Faille, de statuer sur l'objet de la demande d'autorisation de Monsieur Faille et sur la superficie totale de 1,4 hectare estimée, à l'époque, par le service de cartographie de la CPTAQ, laquelle diffère de la superficie d'environ 1 hectare demandée par Monsieur Faille, dans sa demande d'origine;

ATTENDU QUE la CPTAQ a fait valoir, dans ce courriel du 15 décembre 2020, l'intérêt "d'éviter toute ambiguïté quant à la réelle localisation de l'emplacement visé et de sa superficie";

ATTENDU QUE, suite à des calculs de superficies plus détaillés effectués par la mandataire de Monsieur Faille (lettre, tableau et photographies aériennes de Madame Demers, adressés à la CPTAQ le 29 décembre 2020) et à des échanges courriels entre la CPTAQ (le 5 janvier 2021) et Madame Demers (le 7 janvier 2021), les 2 parties ont convenu d'ajuster la superficie demandée dans la Demande d'autorisation de Monsieur Faille à 1,8 hectare au lieu d'environ 1 hectare, puisque cette superficie regroupe l'ensemble des utilisations autre qu'agricole sur la propriété visée;

ATTENDU QUE la reconnaissance de cette superficie de 1,8 hectare ne change rien à l'utilisation autre qu'agricole actuelle de la propriété visée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil appuie la modification de la superficie visée par la demande d'autorisation, laquelle passe d'environ 1 hectare à approximativement 1,8 hectare. Cette nouvelle superficie vise les mêmes utilisations non agricoles que celles visées dans la Résolution 323-11-2020, lesquelles sont identifiées de façon plus détaillée dans le tableau fourni à la CPTAQ par Madame Cécile Demers dans son courriel du 7 janvier 2021 comme étant à 1,77 hectare (total de l'utilisation non agricole: points 1 et 2), le tout faisant partie de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18.2 Installation d'une borne de recharge rapide et autorisation pour signature de l'entente de partenariat et établissement de servitude**

ATTENDU QUE le dépôt de l'entente pour le déploiement de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

074-02-2021

075-02-2021



No de résolution  
ou annotation

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise le Maire Douglas Brooks et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer cette entente aux termes de l'entente avec Hydro-Québec pour ledit projet d'entente d'installation de borne de recharge rapide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**19.1 Devis pour portes d'accès aux patinoires Dek hockey**

**ATTENDU QUE** le dépôt du devis pour portes d'Accès aux patinoires de Dek hockey de l'entreprise Permafib;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

076-02-2021

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil mandate la direction générale à prévoir ce projet au budget 2022 ou encore de prévoir une source de financement telle que le TECQ pour une installation en fin d'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**19.2 Soumission pour protéger et décorer l'écran du ciné-parc au Parc Antoine-Labelle**

**ATTENDU** le dépôt de la soumission et du graphisme proposé par l'entreprise Enseignes Dumas;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**APPUYÉ PAR** le conseiller Éric Payette

077-02-2021

**ET RÉSOLU QUE** de mandater la direction générale à demander une autre soumission pour le même projet avec graphisme;

**DE** demander des changements à l'entreprise Enseignes Dumas quant à la présentation des éléments qui figurent au graphisme afin de mieux représenter la Famille, de réduire et de retirer la taille des éléments existants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**19.3 Projet de bonification des infrastructures agro-touristiques physiques et virtuelles dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Franklin a pris connaissance du Guide Concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Havelock et de Franklin désirent présenter un projet de bonification des infrastructures agro-touristiques physiques et virtuelles dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

078-02-2021

**EN CONSÉQUENCE,**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**APPUYÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte la présente résolution et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Franklin s'engage à participer au projet d'infrastructures agro-touristiques physiques et virtuelles et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**19.4 Soumission pour 5 représentations au Ciné-parc pour l'année 2021**

**ATTENDU QUE** la soumission pour cinq (5) représentations au Ciné-parc pour l'année 2021 par l'entreprise La Galateck;

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Payette

**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

079-02-2021

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise la soumission pour cinq (5) représentations au Ciné-parc pour l'année 2021 par l'entreprise La Galateck au prix de 1 918 \$ plus taxes;



No de résolution  
ou annotation

QUE les représentations au Ciné-Parc pour l'année 2021 aient lieu les 5 et 24 juin, 10 juillet, 14 août et 25 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 20. Développement économique

Aucun point à ce sujet.

#### 21. Correspondance

Aucune correspondance.

#### 22.1 Proposition de boîte de récupération

ATTENDU la proposition du conseiller Sébastien Rémillard de faire l'acquisition et l'installation d'une boîte de récupération à l'hôtel de ville;

ATTENDU la possibilité des citoyens à apporter leurs articles à recycler également;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate la direction générale de faire l'acquisition et l'installation de deux boîtes de récupération à l'Hôtel de ville, l'une pour des masques de protections et l'autre pour les fournitures de bureau;

QUE la mise en place de ces boîtes de récupération à l'hôtel de ville soit diffusée aux citoyens à travers les moyens de communication standard pour venir y disposer leurs articles en question;

QUE la dépense sera payée à même le surplus affecté ordure-recyclage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 22.2 Demande de précisions des états financiers 2019

Le conseiller Éric Payette souhaite assurer le suivi et des précisions des états financiers 2019 et 2020. La direction générale explique que les exigences liées à la Covid-19, l'inexistence d'un système de classement robuste et de numérisation compliquent le traitement et, ensuite la transmission des documents pour vérification. Il a été suggéré par la direction générale de revoir les méthodes de travail et processus de transmission d'information, de classement et de numérisation des documents comptables grâce à un diagnostic organisationnel qui validera les méthodes utilisées. Le conseiller Sébastien Rémillard se prononce contre l'idée de faire une révision des méthodes de travail avec l'aide d'un diagnostic organisationnel car ce moyen n'est pas justifié selon lui. La discussion s'est ensuite dirigée vers la responsable des finances et directrice générale adjointe pour qu'elle puisse répondre aux questions et demandes de précisions des élus municipaux pour le conseil de début mars. Après discussion, les élus s'en déclarent satisfaits.

#### 22.3 Tenue des séances des conseils municipaux en personne

Étant donné la tenue actuelle des séances du conseil municipal à l'aide d'un système de conférence téléphonique et la faible qualité des connexions téléphoniques qui sont parfois défaillantes, le conseiller Vincent Meloche souhaite tenir les séances du conseil municipal en personne à l'hôtel de ville, étant donné qu'il serait permis pour la municipalité de tenir les séances en question en présentiel et, par conséquent, de plus facilement discuter des affaires municipales. Le conseiller Éric Payette et le Maire Brooks recommandent de donner l'exemple et de tenter de trouver d'autres moyens de communication grâce, par exemple, à la vidéoconférence. Après discussion les membres s'en déclarent satisfaits.

#### 22.4 Fermeture indéterminée de l'hôtel de ville

ATTENDU le développement de la pandémie de covid-19 dans la région;

II EST PROPOSÉ PAR le Maire Douglas Brooks

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU de procéder à la fermeture indéterminée de l'hôtel de ville;

DE mandater la direction générale à diffuser l'annonce de la fermeture indéterminée en question aux citoyens grâce aux moyens de communications conventionnels;

DE toutefois permettre l'accès aux citoyens à l'hôtel de ville sur rendez-vous seulement;

080-02-2021

081-02-2021



No de résolution  
ou annotation

082-02-2021

DE réévaluer quotidiennement la situation du développement de la pandémie de covid-19 dans le but d'assurer la santé et la sécurité des employés municipaux ainsi que des citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**23.1 Réponses au sondage reçues par courriel ou par la poste (combinées au point 11.4)**

Toutes les réponses au sondage reçues par courriel ou par la poste sont présentées aux membres du Conseil.

**24. Période de questions**

Aucune question, considérant le point 10 cité plus haut.

**25. Parole aux élus**

Aucun point relevé.

**26. Levée de la séance**

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 21h38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 1<sup>er</sup> février 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier